



Continents manuscrits

Génétique des textes littéraires – Afrique, Caraïbe, diaspora

2 | 2014

Bien écrire, mal écrire

Norme unilingue/Norme multilingue : revisiter le bilinguisme littéraire de l'écrivain franco-ontarien Patrice Desbiens

Mathieu Simard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/coma/313>

DOI : 10.4000/coma.313

ISSN : 2275-1742

Éditeur

Institut des textes & manuscrits modernes (ITEM)

Référence électronique

Mathieu Simard, « Norme unilingue/Norme multilingue : revisiter le bilinguisme littéraire de l'écrivain franco-ontarien Patrice Desbiens », *Continents manuscrits* [En ligne], 2 | 2014, mis en ligne le 22 avril 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/coma/313> ; DOI : 10.4000/coma.313

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Continents manuscrits – Génétique des textes littéraires – Afrique, Caraïbe, diaspora est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Norme unilingue/Norme multilingue : revisiter le bilinguisme littéraire de l'écrivain franco-ontarien Patrice Desbiens

Mathieu Simard

- 1 Né en 1948 à Timmins, dans la province canadienne de l'Ontario, Patrice Desbiens étudie au Collège du Sacré-Cœur et à la Timmins High Vocational School. Après avoir quitté l'école et sa ville natale, Desbiens devient journaliste à *L'Express* de Toronto, puis collabore à diverses publications : *Estuaire*, *Alive Press*, *Moebius*, *Poetry Toronto Newsletter*¹... En 1981, il publie *L'homme invisible/The Invisible Man*, œuvre phare de la littérature franco-ontarienne. Chacun des quarante-six fragments de ce livre traduit sur le plan formel le bilinguisme du protagoniste :

Le temps passe comme des motoneiges dans les yeux de l'homme invisible. Jours jours jours. Semaines semaines semaines. Mois mois mois.	Time goes by like cars in the Invisible man's eyes. Days days days. Weeks weeks weeks. Months months months ² .
---	---

- 2 Quoique ses œuvres postérieures ne fassent pas se côtoyer les deux langues de manière aussi radicale, Desbiens a poursuivi dans la voie du bilinguisme. En témoignent des recueils comme *Poèmes anglais*, paru en 1988, et *En temps et lieux*, publié vingt ans plus tard :

Au Whistlestop,
Sudbury's Home of the Blues,
une fille me demande:
« Don't you ever dance? »
« Just inside... »³

She was trying very hard to
speak french to me.
Elle essayait très dur de
parler français à moi.
All her sentences ended with
a ?
Toutes ses sentences finissaient
avec un ?⁴

- 3 La plupart des critiques de Desbiens acceptent difficilement les diverses implications de ce multilinguisme. Rien d'étonnant : elles vont à l'encontre de nombreux présupposés issus de la norme unilingue qui domine encore le champ littéraire. Comme nous le verrons, cette norme affecte ce que les chercheurs conçoivent comme de la « bonne écriture ». Ainsi, elle les empêche de revisiter les textes bilingues de Desbiens à la lumière de ce que nous pouvons, provisoirement du moins, désigner comme une norme multilingue.

Une norme unilingue

- 4 Professeur belge, Lieven D'hulst voit dans la *Poétique* d'Aristote l'émergence d'une norme littéraire unilingue. Comme le rappelle D'hulst, Aristote soutient que les différents genres des arts d'écrire sont des imitations. Pour le philosophe grec, ces dernières se distinguent les unes des autres en fonction de trois critères : l'objet imité, le mode et le moyen d'imitation. Selon D'hulst, le concept de moyen d'imitation⁵ « aurait pu satisfaire la prise en compte de textes écrits en une autre langue que le grec⁶ ». Toutefois, écrit-il, « le fait qu'Aristote (et avant lui Platon) glisse rapidement sur cette notion témoigne indirectement de son désintérêt pour une pratique sinon “barbare”, du moins peu agréée au sein de la culture grecque d'alors⁷ ». Cela expliquerait par exemple que la traduction soit « absente du modèle aristotélicien », ce dernier étant « à l'origine d'une conception monolingue des genres littéraires⁸ ». Pour D'hulst, « [l]a logique de cette démarche se rencontre également dans la *Rhétorique*, qui contribue, par sa distinction des types de discours, à doter d'une base élargie le positionnement monolingue des arts d'écrire⁹ ». L'idée d'une norme unilingue émergeant de la pensée d'Aristote est appuyée par le caractère prescriptif des notions élaborées dans la *Poétique* : bien entendu, le philosophe grec veut expliciter la nature de l'art littéraire, mais il veut aussi expliquer « comment on doit constituer les fables pour que la poésie soit bonne¹⁰ ».
- 5 Comme D'hulst, le théoricien Rainier Grutman perçoit l'existence d'une norme littéraire unilingue. Cependant, il ne la lie pas à la pensée d'Aristote. Plutôt, il accuse le « modèle national » hérité du romantisme, qui fait de la littérature « un bastion de pureté linguistique et culturelle¹¹ » dans un monde multilingue et multiculturel. La norme unilingue est anachronique : « Si les réalités ont changé, [...] les modèles que nous invoquons pour étudier ces réalités n'ont pas forcément évolué¹² », écrit Grutman, qui dénombre deux « mécanismes de ralentissement voire de résistance au changement que la littérature, aussi bien comme institution que comme acte d'écriture, a hérités de l'époque romantique et dont elle a du mal à se défaire¹³ ». L'un de ces mécanismes est la posture de « loyauté linguistique¹⁴ ». Selon l'idéologie romantique, « l'artiste est lié par un contrat tacite à une nation¹⁵ ». Ainsi, l'auteur bilingue « non seulement doit choisir entre ses langues, mais porte l'entière responsabilité de ce qui est perçu avant tout comme un investissement identitaire¹⁶ ». L'autre mécanisme est le postulat d'une « incompatibilité

entre la qualité littéraire et la création bilingue¹⁷ ». En fait, « la grande littérature ne serait pas le fait d'auteurs bilingues et ceux-ci seraient presque par définition de seconde zone¹⁸ ». Ce deuxième mécanisme de résistance au multilinguisme implique que les œuvres bien écrites seraient nécessairement unilingues. À l'inverse, les textes multilingues seraient forcément mal écrits. Cette adéquation entre l'unilinguisme et la bonne écriture n'est pas sans conséquence.

Écriture multilingue et critique unilingue

- 6 Bien qu'ils soient confrontés à des ouvrages multilingues, les critiques de Patrice Desbiens ne vivent pas en vase clos ; aussi ont-ils à en découdre avec la norme de la bonne écriture en vigueur, liée à l'unilinguisme et issue du modèle aristotélicien (selon D'hulst) ou de la pensée romantique (selon Grutman). Cela explique qu'une critique comme Élisabeth Lasserre ne cesse de souligner le « refus de la belle écriture¹⁹ » de la part de l'auteur franco-ontarien. Desbiens lui-même dénoncerait la « pauvreté [de sa langue] par rapport à la perfection du français hexagonal²⁰ ». À titre de preuve, Lasserre cite Desbiens : « Je veux écrire maintenant. / Je veux écrire comme / Paul Éluard²¹ ». La langue de l'écrivain franco-ontarien serait « stigmatisée parce qu'elle est pénétrée d'anglais et de portée limitée²² ». Faute de pouvoir être bonne ou belle selon la norme établie, la poésie de Desbiens peut-elle au moins être utile ? Ainsi, plutôt qu'un « objet de contemplation », elle serait un « moyen d'affirmation²³ ». L'auteur franco-ontarien, écrit Lasserre, joue le jeu : « À travers ses choix stylistiques, les commentaires inscrits dans ses poèmes, ses déclarations lors d'entrevues, [il] soustrait sa poésie aux jugements de valeur canoniques en dehors desquels il place délibérément son œuvre.²⁴ »
- 7 Contrairement à Lasserre, la plupart des critiques qui se penchent sur le bilinguisme des textes de Desbiens évitent la question esthétique. Sans toutefois remettre en question la qualité littéraire des ouvrages, ils reproduisent les mécanismes de résistance au multilinguisme : ils recentrent leur appréciation des textes autour de la norme unilingue de la bonne écriture. Plus précisément, ils marginalisent la présence de l'anglais, le considérant exogène à la poésie du Franco-Ontarien. Ce faisant, ils présentent les textes de Desbiens comme des œuvres francophones dans lesquelles s'insèrent des passages en anglais. Respectant ainsi la norme établie, les ouvrages de Desbiens seraient sans doute plus susceptibles d'être considérés bien écrits, et donc valant qu'on les étudie.
- 8 Un bon exemple de cette posture est l'article *Conscience et oubli : les deux misères de la parole franco-ontarienne*, dans lequel François Paré se penche sur le récit *L'homme invisible/The Invisible Man*. Chaque fragment de ce texte de Desbiens est composé de deux pages : une en français, une en anglais. Cette symétrie est brisée au fragment 40, dont la version française s'étend sur trois pages, empiétant ainsi sur l'espace normalement réservé à l'anglais. Au sujet de ce phénomène, Paré écrit que, dans *L'homme invisible/The Invisible Man*, « la condition franco-ontarienne résulte d'une soustraction. C'est simple. Soustrayez la version anglaise de la version française : calculez le reste²⁵ ». Dans l'esprit de Paré, c'est donc le caractère francophone de l'écriture de Desbiens qui est spécifiquement franco-ontarien. Marginalisé, l'anglais devient le simple diminueur d'une soustraction.
- 9 Jules Tessier considère lui aussi que les ouvrages de Desbiens sont francophones et que la langue anglaise n'y est que le « prolongement littéraire d'une situation sociolinguistique où l'anglais est omniprésent²⁶ ». Pourtant, l'auteur laisse entendre que l'anglais ne s'insère pas dans les textes « à la façon d'éléments exogènes²⁷ ». Tessier jongle ici avec

l'idée d'une langue anglaise qui ne serait plus étrangère aux textes dits francophones de Desbiens. Néanmoins, bien qu'il se débattre avec la norme unilingue, Tessier ne parvient pas à l'abattre ; car il qualifie quelques lignes plus loin l'anglais d'« outil » se combinant avec « la langue d'accueil, le français²⁸ » et échoue dans sa tentative de conceptualiser une écriture véritablement multilingue.

- 10 Comme Lasserre, Josée Boisvert s'intéresse à la question esthétique. Elle semble consciente de la norme unilingue qui tend à dévaloriser les œuvres rédigées en plus d'une langue. Écrivant à la suite de Paré et Tessier, elle conçoit l'importance d'associer le multilinguisme et la qualité littéraire ; c'est pourquoi elle affirme que « le poète exploite l'alternance du français et de l'anglais dans le but de créer des effets stylistiques particuliers²⁹ » – effets au sujet desquels elle demeure cependant vague : loin de l'analyse esthétique annoncée dans le titre de son texte, elle s'étend plus longuement sur l'étude sociolinguistique des poèmes que sur leur analyse formelle. Si elle paraît consciente de la problématique esthétique soulevée par la norme unilingue, plutôt que de l'attaquer de front, elle tente de la contourner. Elle soutient que les « insertions en anglais [sont des] éléments exogènes³⁰ », mais ajoute que l'anglais est « un instrument original dont l'écrivain a su tirer parti³¹ ». Pour J. Boisvert, cette langue participe d'une « contestation des normes littéraires³² » : le multilinguisme textuel permettrait de « faire face aux idéologies de la pureté, qui réprouvent la coexistence et le métissage des langues dans un texte³³ ». Néanmoins, porteuse à son corps défendant de cette norme unilingue ou « idéologie de la pureté », Boisvert considère l'anglais comme une « langue étrangère³⁴ ».

Patrice Desbiens : une norme multilingue

- 11 Chacun à leur manière, Paré, Tessier et Boisvert ramènent les ouvrages de Desbiens à leur dimension francophone, les faisant ainsi se conformer à la norme unilingue de la bonne écriture. Dans cette perspective, Lasserre a raison d'insister sur la « double face » du processus d'évaluation et du travail critique, qui constituent une « forme de validation puisqu'ils donnent aux œuvres le statut d'objets d'analyse et de savoir », mais qui « figurent aussi une forme d'oppression, menaçant d'écraser la production minoritaire sous la norme et les valeurs de la culture dominante³⁵ ». Cependant, il n'est pas nécessaire, afin de produire un discours savant, de reconduire les normes dominantes. Au contraire, la réévaluation de la pertinence de ces normes au regard de l'objet d'étude paraît être une constituante essentielle du discours critique. Aussi proposons-nous de remettre en question la lecture unilingue des poèmes multilingues de Patrice Desbiens. Cet ajustement du regard critique est appelé par les textes de l'écrivain franco-ontarien : par leur agencement du français et de l'anglais, ils invitent à reconsidérer la conception unilingue de la bonne écriture.
- 12 Sur le plan théorique, le multilinguisme fait déjà partie du discours du savoir. Certainement, le russe Mikhaïl Bakhtine est l'un des premiers penseurs modernes à renverser la norme unilingue. Dans *Esthétique et théorie du roman*, le théoricien oppose la vieille conscience ptoléméenne du monde³⁶ à l'« expression de la conscience galiléenne », qui « reconnaît la multiplicité des langages³⁷ » dont la réalité contemporaine serait constituée. Bien que Bakhtine ait en tête les langages ou discours sociaux davantage que les langues en tant que telles, d'autres critiques ont adopté cette approche pour l'analyse des phénomènes multilingues. Par exemple, dans *Bilingualism and Dialogism: Another Reading of Lorna Dee Cervantes's Poetry*³⁸, Ada Savin propose une étude bakhtinienne de la

relation entre l'anglais et l'espagnol dans la poésie chicana, tout comme les critiques canadiens Rainier Grutman³⁹ et Catherine Leclerc⁴⁰ reprennent les concepts du penseur russe afin de théoriser leur vision du multilinguisme.

- 13 Sur le plan littéraire, les poèmes de Desbiens constituent un exemple singulier d'écriture bilingue. Rejetant « l'absolutisme d'une langue seule et unique⁴¹ », ils dévoilent toute la richesse des théories bakhtiniennes pour l'étude du multilinguisme. En effet, la textualisation du bilinguisme y répond à trois importants critères d'une *norme multilingue* telle qu'elle apparaît chez Bakhtine : la *dépossession*, la *déhiérarchisation* et la *dialogisation* des langues⁴².
- 14 Comme l'exprime Marie-Chantal Killeen, le protagoniste de *L'homme invisible/The Invisible Man* est *dépossédé*⁴³ des langues qu'il emploie, le français et l'anglais ; pour Killeen, l'ouvrage de Desbiens est doublement écrit « dans la langue de l'autre [...] aucune des deux langues ne semblant appartenir en propre au protagoniste⁴⁴ ». Or, chez Bakhtine, le multilinguisme implique que l'auteur ne possède pas de « langue propre⁴⁵ », ce qui lui permet de se servir du « dialogue des langages, afin de rester, sur le plan linguistique, comme neutre, comme “troisième homme” dans la dispute des deux autres⁴⁶ ». Catherine Leclerc laisse aussi entendre qu'aucun des deux idiomes employés par Desbiens ne peut être qualifié de langue maternelle. Elle en conclut que les rapports entre le français et l'anglais sont *déhiérarchisés* : le texte *L'homme invisible/The Invisible Man* a « deux langues principales, dont chacune apporte au récit une contribution irremplaçable⁴⁷ ».
- 15 Killeen met en lumière la *dépossession* des langues dans les ouvrages de Desbiens et Leclerc souligne leur *déhiérarchisation*. Cependant, aucune de ces critiques ne conçoit ce qui, dans la pensée de Bakhtine, constitue la conséquence de la *dépossession* et de la *déhiérarchisation* des langues : leur *dialogisation*. Étant donné qu'aucun des deux idiomes n'appartient en propre à l'auteur et que, par conséquent, aucun d'eux n'a la préséance sur l'autre, ils entrent en « conflit⁴⁸ ». Souvent associé à des métaphores guerrières, chez Bakhtine, le dialogisme désigne la « réorientation mutuelle⁴⁹ » des langues : un processus au cours duquel les idiomes se différencient l'un de l'autre. Dans le recueil *Bleu comme un feu*, ce phénomène est frappant :

Elle ronronne comme
un octogone
Elle est going going
gone comme un gong
dans le ventre
du vent⁵⁰.

- 16 Dans cet extrait, le poète ne hiérarchise pas le français et l'anglais, parce qu'aucun des idiomes ne semble lui « appartenir en propre⁵¹ », comme le serait la langue maternelle d'un individu ou la langue principale d'un récit. À preuve, ni le français ni l'anglais n'est mis en retrait du texte ou mis en italique, ce qui reviendrait à marquer l'un d'eux comme « étranger ». Par ailleurs, plutôt que d'être assimilées l'une à l'autre, les deux langues sont dialogisées. En effet, elles se voient attribuer des fonctions diamétralement opposées : tandis que le français convoque la figure féminine (« Elle ronronne »), l'anglais la révoque en exprimant sa disparition (« going going / gone »). Comme en témoigne l'extrait suivant, la dialogisation des langues par antagonisation est une constante de *Bleu comme un feu* :

Elle
belle in the dell
Elle

shaking like a bell
 Elle singing in and out
 of hell
 Hear her voice at
 the bottom of the
 wishing well
 Elle⁵²

- 17 Encore une fois, le français invite la figure féminine dans le poème : le pronom « Elle » y est répété à cinq reprises. Mais chacune de ces apparitions est suivie d'un énoncé en anglais qui exprime la fragilité ou l'éloignement de l'image obsédante. « Elle » est dans un vallon (« *dell* »), en enfer (« *hell* ») ou au fond d'un puits aux vœux (« *at / the bottom of the / wishing well* »). Cette dernière formule exprime sans détour le caractère fantasmagorique de la femme. En français, le poète martèle le pronom « Elle », tentant ainsi de faire advenir cette figure dans la réalité du poème. Le français va jusqu'à infiltrer les segments en anglais, le son « elle » étant audible dans les termes « *dell* », « *hell* » et « *well* ».

Conclusion

- 18 Pour D'hulst, la norme unilingue de la bonne écriture vient du modèle aristotélien. Selon Grutman, elle est un héritage de la pensée romantique et domine toujours l'institution littéraire. Dans tous les cas, comme nous l'avons vu, les critiques de Desbiens ont du mal à s'en libérer, et ce même s'ils ont affaire à des ouvrages qui la remettent en question. Tel que nous avons tenté de le montrer, l'écriture bilingue de Desbiens répond aux trois critères principaux du multilinguisme bakhtinien, soit la dépossession, la déhiérarchisation et la dialogisation des langues. Ce que Marie-Chantal Killeen conçoit comme une dépossession conduit à la déhiérarchisation du rapport entre les idiomes : ainsi que le souligne Catherine Leclerc, ni le français ni l'anglais ne peut faire figure à lui seul de langue principale et la contribution de chaque idiome à la signification de l'œuvre est irréductible. Conséquemment, dans une perspective bakhtinienne, les deux langues sont dialogisées. Autrement dit, elles sont mises en conflit⁵³.
- 19 Dans *L'homme invisible/The Invisible Man*, ce différend adopte des proportions gigantesques et prend de court le protagoniste : « He doesn't know if he's going to survive the war. / He doesn't even know whose side he's supposed to be on⁵⁴. » Plus tard dans sa carrière, Desbiens semble choisir son camp, renouant avec la posture romantique de la « loyauté linguistique » et avec la norme unilingue de la bonne écriture. Après une imitation légèrement moqueuse d'une locutrice anglophone qui maîtrise mal la langue française – et surtout après avoir fait montre de sa propre maîtrise de l'anglais –, Desbiens jette une formule ambiguë : « Now I understand. / Je parle deux langues, mais je / n'ai qu'un cœur⁵⁵ ». Étant donné que la présence de l'anglais demeure un élément important de la poésie de Desbiens, il reste à voir si la forme des textes est ajustée afin de répondre aux attentes unilingues du lectorat. Peut-être ne s'agit-il que d'une stratégie.
- 20 En professant un discours qui consacre l'unilinguisme et qui critique la présence envahissante de l'anglais tout en donnant à ses textes une tournure résolument multilingue, l'auteur satisferait la multiplicité des langages idéologiques dont parle Bakhtine : tant ceux qui se classent dans les « idéologies de la pureté », comme les appelle Boisvert, que ceux qui se réclament du multilinguisme et de l'hybridité culturelle.

BIBLIOGRAPHIE

Bakhtine, Mikhaïl, *Esthétique de la création verbale*, traduit du russe par Alfreda Aucouturier, coll. « Bibliothèque des idées », Paris, Gallimard, 1979.

Bakhtine, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, traduit du russe par Daria Olivier, Paris, Gallimard, 1978.

Boisvert, Josée, *L'anglais comme élément esthétique dans l'œuvre de Patrice Desbiens*, mémoire de maîtrise, Ottawa, département des Lettres françaises (Université d'Ottawa), 1998.

Desbiens, Patrice, *Bleu comme un feu*, Sudbury, Éditions Prise de Parole, 2001.

Desbiens, Patrice, *En temps et lieux*, Montréal, L'Oie de Cravan, 2008.

Desbiens, Patrice, *L'homme invisible/The Invisible Man* suivi de *Les cascadeurs de l'amour*, Sudbury, coll. « Bibliothèque canadienne-française », Éd. Prise de Parole, 2008 [1981].

Desbiens, Patrice, *Poèmes anglais*, Sudbury, Éditions Prise de Parole, 1988.

D'hulst, Lieven, « La traduction : un genre littéraire à l'époque romantique ? », *Revue d'histoire littéraire de la France* n° 3, 1997, p. 391-400.

Gauvin, Lise, *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal, 2000.

Grutman, Rainier, *Des langues qui résonnent : l'hétérolinguisme au XIX^e siècle québécois*, Saint-Laurent, Éditions Fides, 1997.

Grutman, Rainier, « Écriture bilingue et loyauté linguistique », *Francophonies d'Amérique* n° 3, 2000, p. 137-147.

Hartley, Lucy, « Conflict Not Conversation: The Defeat of Dialogue in Bakhtin and de Man », Michael E. Gardiner (ed.), *Mikhaïl Bakhtin*, vol. IV, London, Thousand Oaks, New Delhi, 2003, p. 25-38.

Killeen, Marie-Chantal, « La problématique du bilinguisme, Franco-Ontarian Style : L'homme invisible/The Invisible Man de Patrice Desbiens », *Tangence* n° 56, 1997.

Lasserre, Élizabéth, « Un poète au seuil de l'écriture : l'exiguïté selon Patrice Desbiens », Lucie Hotte et François Ouellet (dir.), *Littérature franco-ontarienne : enjeux esthétiques*, Ottawa, Le Nordir, 1996, p. 27-42.

Leclerc, Catherine, *Des langues en partage ? Cohabitation du français et de l'anglais en littérature contemporaine*, Montréal, Éd. XYZ, 2010.

Paré, François, « Conscience et oubli : les deux misères de la parole franco-ontarienne », *Revue du Nouvel-Ontario* n° 4, 1982, p. 89-102.

Savin, Ada, « Bilingualism and Dialogism: Another Reading of Lorna Dee Cervantes's Poetry », Alfred Artega (dir.), *An Other Tongue: Nation and Ethnicity in the Linguistic Borderlands*, Duke University Press, 1994, p. 215-223.

Tessier, Jules, *Américanité et francité. Essais critiques sur les littératures d'expression française en Amérique du Nord*, Ottawa, Le Nordir, 2001.

Tessier, Jules, « Quand la déterritorialisation déschizophrénise ou De l'inclusion de l'anglais dans la littérature d'expression française hors Québec », *TTR : traduction, terminologie, rédaction* vol. 9 n° 1, 1996, p. 177-209.

Todorov, Tzvetan, *Mikhail Bakhtine : le principe dialogique*, suivi de *Écrits du Cercle Bakhtine*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1981.

Weinreich, Uriel, *Languages in Contact: Findings and Problems*, New York, Publications of the Linguistic Circle, 1953.

Autres références

« Patrice Desbiens », <http://auteurs.contemporain.info/patrice-desbiens/>, page consultée le 24 octobre 2012.

Aristote, *La Poétique*, texte bilingue numérisé par J. P. Murcia (12 mai 2006), <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/poetique.htm>, page consultée le 24 octobre 2012.

NOTES

1. Pour plus d'informations sur l'auteur, consulter « Patrice Desbiens », <http://auteurs.contemporain.info/patrice-desbiens/>.
2. Patrice Desbiens, *L'homme invisible/The Invisible Man* suivi de *Les cascadeurs de l'amour*, Sudbury, coll. « Bibliothèque canadienne-française », Éd. Prise de Parole, 2008 [1981], p. 60-61.
3. Patrice Desbiens, *Poèmes anglais*, Sudbury, Éd. Prise de Parole, 1988, p. 20.
4. Patrice Desbiens, *En temps et lieux*, Montréal, L'Oie de Cravan, 2008, p. 17.
5. Cette notion désigne les trois façons d'imiter la réalité, soit le rythme, l'harmonie et le langage. Voir Aristote, *La Poétique*, texte bilingue numérisé par J. P. Murcia (12 mai 2006), <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/poetique.htm>, page consultée le 24 octobre 2012.
6. Lieven D'hulst, « La traduction : un genre littéraire à l'époque romantique ? », *Revue d'histoire littéraire de la France* n° 3, 1997, p. 391.
7. *Ibid.*, p. 391.
8. *Ibid.*, p. 392.
9. *Ibid.*, p. 392.
10. Aristote, *Ibid.*
11. Rainier Grutman, « Écriture bilingue et loyauté linguistique », *Francophonies d'Amérique* n° 3, 2000, p. 138.
12. *Ibid.*, p. 138.
13. *Ibid.*, p. 138.
14. *Ibid.*, p. 142. Le concept est forgé par le linguiste Uriel Weinreich dans *Languages in Contact: Findings and Problems*, New York, Publications of the Linguistic Circle, 1953, p. 99.
15. *Ibid.*, p. 142.
16. *Ibid.*, p. 142.
17. *Ibid.*, p. 140.
18. *Ibid.*, p. 140.
19. Élisabeth Lasserre, « Un poète au seuil de l'écriture : l'exiguïté selon Patrice Desbiens », Lucie Hotte et François Ouellet (dir.), *Littérature franco-ontarienne : enjeux esthétiques*, Ottawa, Le Nordir, 1996, p. 36.
20. *Ibid.*, p. 36.
21. Patrice Desbiens, *Poèmes anglais*, p. 46.
22. Élisabeth Lasserre, « Un poète au seuil de l'écriture : l'exiguïté selon Patrice Desbiens », p. 36.

23. *Ibid.*, p. 37.
24. *Ibid.*, p. 37.
25. François Paré, « Conscience et oubli : les deux misères de la parole franco-ontarienne », *Revue du Nouvel-Ontario* n° 4, 1982, p. 99.
26. Jules Tessier, « Quand la déterritorialisation déschizophrénise ou De l'inclusion de l'anglais dans la littérature d'expression française hors Québec », *TTR : traduction, terminologie, rédaction* vol. 9 n° 1, 1996, p. 203.
27. Jules Tessier, *Américanité et francité. Essais critiques sur les littératures d'expression française en Amérique du Nord*, Ottawa, Le Nordir, 2001, p. 18.
28. *Ibid.*, p. 18.
29. Josée Boisvert, *L'anglais comme élément esthétique dans l'œuvre de Patrice Desbiens*, mémoire de maîtrise, Ottawa, département des Lettres françaises (Université d'Ottawa), 1998, p. 16-17.
30. *Ibid.*, p. 131.
31. *Ibid.*, p. 134.
32. *Ibid.*, p. 134.
33. *Ibid.*, p. 135.
34. *Ibid.*, p. 135.
35. Élisabeth Lasserre, *Un poète au seuil de l'écriture : l'exiguïté selon Patrice Desbiens*, p. 37.
36. Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, traduit du russe par Daria Olivier, Paris, Gallimard, 1978, p. 108.
37. *Ibid.*, p. 183.
38. Ada Savin, « Bilingualism and Dialogism : Another Reading of Lorna Dee Cervantes's Poetry », Alfred Artega (dir.), *An Other Tongue : Nation and Ethnicity in the Linguistic Borderlands*, Duke University Press, 1994, p. 215-223.
39. Rainier Grutman, *Des langues qui résonnent : l'hétérolinguisme au XIX^e siècle québécois*, Saint-Laurent, Éditions Fides, 1997.
40. Catherine Leclerc, *Des langues en partage ? Cohabitation du français et de l'anglais en littérature contemporaine*, Montréal, Éd. XYZ, 2010.
41. Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, p. 183.
42. Comme le souligne Lise Gauvin, *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal, 2000, p. 168, la simple juxtaposition de plusieurs langues ne constitue pas pour Bakhtine un critère suffisant de plurilinguisme. Or, les trois critères que nous venons d'énumérer nous semblent nécessaires à la définition d'un plurilinguisme proprement bakhtinien.
43. Marie-Chantal Killeen, « La problématique du bilinguisme, Franco-Ontarian Style : *L'homme invisible/The Invisible Man* de Patrice Desbiens », *Tangence* n° 56, 1997, p. 80.
44. *Ibid.*, p. 81.
45. Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, p. 132.
46. *Ibid.*, p. 135.
47. Catherine Leclerc, *op. cit.*, p. 299.
48. Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, p. 97. Dans *Esthétique de la création verbale*, traduit du russe par Alfreda Aucouturier, coll. « Bibliothèque des idées », Paris, Gallimard, 1979, p. 362, Bakhtine exprime sans détour que même « [l']acte de compréhension suppose un combat dont l'enjeu réside en une modification et en un enrichissement réciproques ». Nous soulignons.
49. Mikhaïl Bakhtine, cité dans dans Tzvetan Todorov, *Mikhaïl Bakhtine : le principe dialogique*, suivi de *Écrits du Cercle Bakhtine*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1981, p. 98.
50. Patrice Desbiens, *Bleu comme un feu*, Sudbury, Éd. Prise de Parole, 2001, p. 25.
51. Marie-Chantal Killeen, *op. cit.*, p. 81.
52. *Ibid.*, p. 26.

53. À ce sujet, voir Lucy Hartley, « Conflict Not Conversation : The Defeat of Dialogue in Bakhtin and de Man », E. Gardiner, Michael (ed.), *Mikhaïl Bakhtin*, vol. IV, London, Thousand Oaks, New Delhi, 2003.

54. Patrice Desbiens, *L'Homme invisible /The Invisible Man* suivi de *Les Cascadeurs de l'amour*, p. 89.

55. Patrice Desbiens, *En temps et lieux*, p. 17.

RÉSUMÉS

Issue du modèle aristotélicien ou de l'idéologie romantique, la norme unilingue de la bonne écriture marque les critiques de Patrice Desbiens. Ces derniers voient les traces d'anglais qui parsèment les textes de l'écrivain comme des éléments exogènes intégrés dans une poésie de langue française. Nous proposons de faire contrepoids à cette thèse en nous appuyant sur les trois critères qui, dans la pensée de Mikhaïl Bakhtine, mettent en place une norme multilingue : la dépossession, la déhiérarchisation et la dialogisation des langues.

Emerging from Aristotle's thought or from the romantic ideology, the unilingual norm of "good writing" affects Patrice Desbiens' critics, who perceive English as an exogenous element integrated in a purely francophone poetry. We propose to counterbalance this thesis. To do so, we will rely on three criteria which, in the thought of Russian philosopher Mikhaïl Bakhtin, establish a multilingual norm: the dispossession, the dehierarchization, and the dialogization of languages.

AUTEUR

MATHIEU SIMARD

Université McGill (Québec)